

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 72 (1946)
Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ZÜRICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle.

781. *Technicien*. Entretien et réparations de camions Diesel. Contrat de deux années, avec quatre mois de vacances payées à la fin du contrat. Voyages aller et retour à la charge de l'employeur. Nigeria (Afrique occidentale).

783. *Radiotechnicien ou électrotechnicien*, éventuellement *électricien* avec ou sans certificat de maîtrise, pour contrôles d'installations et de dérangements radiotechniques. Suisse orientale.

785. *Calculateur de main-d'œuvre*. Fonderie d'une grande fabrique de machines de Suisse orientale.

789 a. *Technicien*. Direction de l'atelier, la préparation du travail, temps de livraison, etc. De même :

b. *Dessinateur mécanicien*. Fabrique Suisse orientale.

791. *Technicien mécanicien*. Fabrique d'appareils électriques de Suisse orientale.

793 a. *Technicien électricien*. Construction de tableaux de distribution et d'installations de commutation, de même :

b. *Dessinateur électricien*. Suisse orientale.

795. *Technicien ou dessinateur* Bureau technique de Suisse centrale.

797 a. *Technicien en chauffage*. Bonnes connaissances de la langue française. De même :

b. *Deux monteurs en chauffage et un monteur en installations sanitaires*. Bas-Rhin.

801. *Technicien*. Suisse orientale.

803. *Dessinateur mécanicien*. Nord-ouest de la Suisse.

805. *Jeune dessinateur*. Atelier de construction de Suisse orientale.

807. *Jeune technicien mécanicien*. Atelier pour voitures électriques. Suisse orientale.

809. *Technicien électricien*. Appareils électromédicaux. Vente. Connaissances des langues anglaise et espagnole indispensables. Entreprise d'importation suisse au Pérou (Amérique du Sud). Engagement à base de contrat, avec voyage aller et retour payés.

811. *Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien*. Nord-est de la Suisse.

813. *Dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.

815. *Dessinateur mécanicien*. Suisse orientale.

817. *Dessinateurs mécaniciens ou dessinateurs copistes, dessinateurs copistes*. Fabrique du nord-est de la Suisse.

819. *Employé technique*. Préparation du travail. Calcul des prix de revient. Fabrique de machines des environs de Zurich.

821. *Dessinateur mécanicien*. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 205, 381, 541, 639, 657, 675, 731.

Section du bâtiment et du génie civil.

1784. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment*. Suisse centrale.

1786. *Dessinateur en béton armé ou technicien en béton armé*. Suisse centrale.

1790. *Jeune technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte en Finlande dont le propriétaire est de nationalité suisse.

1792. *Ingénieur constructeur*. Béton armé et du génie civil en général. Bureau d'ingénieur et entreprise de construction de Suisse orientale.

1794. *Ingénieur civil*, E. P. F. ou E. P. L., avec de la pratique, comme collaborateur à l'administration et à la direction d'une entreprise de construction de Suisse romande. Age : maximum 30 ans, si possible Suisse romand, bonne culture générale, très bonnes notions d'allemand. Suisse romande.

1796 a. Un à deux *ingénieurs constructeurs*, avec ou sans expérience, pour constructions en charpente métallique de toutes espèces, surtout pour constructions hydrauliques. De même :

b. *Deux constructeurs en charpente métallique* avec de la pratique en matière. Bureau d'ingénieur et atelier de construction du nord-ouest de la Suisse.

1798. *Technicien en béton armé*, éventuellement *dessinateur en béton armé*. Zurich.

1800. *Jeune technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur*. Plans et détails d'exécution. Suisse centrale.

1802. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Zurich.

1804. *Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment*. Suisse orientale.

1806. *Dessinateur en génie civil*. Nord-ouest de la Suisse.

1810. *Jeune ingénieur civil*, éventuellement *technicien en génie civil*, si possible avec quelque pratique, pour le projet et la direction des travaux d'un aménagement de force hydro-électrique. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

1812. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Suisse romande.

1814. *Jeune technicien en bâtiment*. Zurich.

1818. Quelques jeunes *ingénieurs ruraux*, E. P. F. ou E. P. L., pour l'exécution de remaniements parcellaires, de drainages, d'améliorations foncières. Durée de deux à trois ans. Hollande.

1822. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Nord-est de la Suisse.

1824. *Dessinateur en bâtiment*. Zurich.

1826. *Jeune dessinateur en béton armé*, éventuellement *technicien en béton armé*. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 744, 940, 1100, 1386, 1458, 1466, 1586, 1676.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Semaine Suisse 1946.

12 octobre-2 novembre.

Le marché intérieur suisse procure du travail aux deux tiers de notre main-d'œuvre. C'est dire que la nécessité d'une propagande économique permanente s'impose d'elle-même pour l'intérieur du pays. Son but est d'ouvrir à notre production nationale des débouchés nouveaux tout en maintenant les débouchés existants. De plus, cette propagande collective, menée de façon persistante avec les moyens les plus divers, vient augmenter la portée de bien des arguments utilisés par la publicité commerciale des entreprises du pays. Elle apporte ainsi à ces dernières un avantage concret, difficile à évaluer exactement, mais dont la valeur est incontestable.

La propagande menée par l'Association de propagande économique « Semaine Suisse » est positive : elle s'exerce en faveur du produit suisse — et non pas contre le produit étranger. Loin de s'inspirer de principes plus ou moins autarciques ou xénophobes, elle insiste au contraire toujours sur le caractère vital que possèdent pour notre pays les échanges internationaux. Parmi les entreprises qui lui prêtent leur appui, nombreuses sont celles pour lesquelles les exportations constituent le facteur principal ; elles reconnaissent ainsi l'importance du marché intérieur comme élément contribuant

à la stabilité de leurs affaires. Quant à la question des importations la période de rationnement que nous venons de vivre a permis à chacun de se rendre compte qu'elles sont indispensables à notre existence même.

La principale activité de l'Association « Semaine Suisse » en faveur de la production indigène est sa manifestation d'automne, à laquelle collabore la quasi totalité du commerce de détail de notre pays. Cette manifestation annuelle, dite « Semaine Suisse » a lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre ; elle est à l'origine de l'Association et lui a donné son nom. Il s'agit d'une véritable exposition nationale décentralisée, dont les stands sont les vitrines des 35 000 détaillants qui y participent. Les produits de chez nous sont ainsi particulièrement mis à l'honneur une fois par an par les commerçants de toute la Suisse.

Les buts de cette propagande sont donc clairs. Ils sont chaque jour mieux compris, et le nombre croissant des appuis qu'elle reçoit en est la meilleure preuve. Il n'y a pas de doute que tous les éléments actifs de notre vie économique sont intéressés — aujourd'hui tout particulièrement — à ce qu'une institution d'intérêt public s'efforce de faire toujours mieux connaître nos diverses activités nationales, et de faire apprécier toujours davantage les qualités qui caractérisent le travail suisse.